



DIAMANT BLEU RESPONSABLE

Rapport annuel au 29 Décembre
2017

Société de gestion : SAS DIAMANT BLEU
GESTION
Siège Social : 63, Avenue des Champs-Élysées
75008 PARIS

Dépositaire : BNP PARIBAS SECURITIES
SERVICES

Sommaire

Rapport de gestion

Orientation des placements	3
Politique d'investissement.....	8

Comptes annuels

Bilan actif	19
Bilan passif.....	20
Hors-bilan.....	21
Compte de résultat.....	22

Comptes annuels - Annexe

Règles et méthodes comptables.....	23
Evolution de l'actif net	26
Complément d'information 1	27
Complément d'information 2	28
Ventilation par nature des créances et dettes	29
Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument	30
Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan	31
Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan	32
Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan	33
Affectation du résultat	34
Résultats et autres éléments	40
Inventaire	43

DIAMANT BLEU RESPONSABLE

ORIENTATION

IDENTIFICATION

- **OPCVM d'OPCVM** : Jusqu'à 10% de l'actif net

- **Objectif de gestion** :

L'objectif de gestion vise à avoir une progression régulière du capital investi sur la durée de placement recommandée de 4 ans, en exploitant la diversité des classes d'actifs dans le cadre d'un objectif de volatilité moyenne annuelle inférieur à 9%, sous la contrainte de la mise en œuvre d'un filtre ISR sur l'intégralité du portefeuille.

- **Indicateurs de référence**

Du fait de son objectif de gestion et de la stratégie discrétionnaire suivie, il ne peut être indiqué d'indicateur de référence pertinent pour ce Fonds.

Toutefois à titre indicatif, le Fonds peut être comparé au TEC 10 capitalisé.

TEC 10 : Le TEC 10 est l'indice quotidien des rendements des emprunts d'État à long terme correspondant au taux de rendement actuariel d'une obligation du Trésor fictive dont la durée serait de 10 ans. Il est calculé par interpolation linéaire entre les taux de rendement actuariel des deux OAT encadrant le plus près la maturité théorique de 10 ans. Il est publié par le Trésor.

- **Stratégie d'investissement**

- **Stratégies utilisées**

La gestion du Fonds Diamant Bleu Responsable, flexible dans son allocation d'actifs, se veut opportuniste et réactive : le portefeuille est diversifié entre plusieurs classes d'actifs mais peut à tout moment être concentré sur une seule classe d'actif (sauf sur les actions dont le montant cumulé ne peut excéder 40% du portefeuille total) dès lors que celle-ci présente à un moment donné les meilleures perspectives de performance.

Le portefeuille sera toujours investi sur des actifs sélectionnés en outre avec une application de critères ISR.

Cette sélection sera effectuée par La Financière Responsable. Elle consistera à élaborer et mettre à jour une liste d'émetteurs jugés ISR et donc investissables par le fonds, quelle que soit la nature des instruments émis (papier monétaire, obligataire ou action). Les titres émis par des sociétés seront analysés selon une méthode définie par

La Financière Responsable. Cette méthode permet de s'assurer que la sélection des titres émis par une société a été effectuée à la suite d'une analyse complète et systématique des critères environnementaux, sociaux, de gouvernance (ESG) et des aspects financiers. Les obligations et titres de créances non émis par des sociétés seront exclusivement émis par des Etats souverains de la zone euro, considérés comme des Etats compatibles avec des critères ISR. Les fonds monétaires éventuellement utilisés devront répondre aux exigences de critères ISR.

Le fonds a reçu le label ISR Public 2016, délivré par l'AFNOR. Ce label a été confirmé en 2017.

Le Label ISR Public garantit à l'investisseur transparence et traçabilité dans ses placements et est basé sur quatre critères :

- une analyse Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG) de tout le portefeuille
- la présentation du processus ISR de façon transparente et publique, et le respect du code de transparence AFG/FIR

- la fourniture d'une information au moins trimestrielle sur les caractéristiques ESG des titres

- la publication d'un inventaire complet régulier de la composition du portefeuille

Plus d'information sur www.afnor.org/certification.

Au fur et à mesure que les perspectives relatives des différentes classes d'actifs se modifient, le portefeuille sera ainsi rebalancé en conséquence.

La stratégie mise en place est discrétionnaire, et vise à sélectionner directement ou indirectement via des OPCVM, des instruments financiers liquides de classes d'actifs traditionnels (actions, obligataires, convertibles et monétaires) répondant toujours aux critères ISR. Les investissements en actions sont réalisés par La Financière

DIAMANT BLEU RESPONSABLE

Responsable. Les autres investissements (monétaires et obligataires, toujours effectués sur des émetteurs considérés comme étant ISR par La Financière Responsable) et la couverture de l'ensemble des risques sont réalisés par Diamant Bleu Gestion.

En moyenne ce Fonds sera principalement investi en placement monétaire et obligataire, les autres classes d'actifs utilisées visant à conférer à l'ensemble un rendement supérieur au taux obligataire long terme TEC 10 capitalisé.

Allocation stratégique du fonds :

	Allocation minimum	Allocation maximum
Placements Actions	0%	40%
Placements obligataires	0%	100%
Placements monétaires	0%	100%

Le choix et les ajustements d'allocations d'actifs sont pilotés autour :

-d'un objectif de volatilité ex-ante moyenne annuelle calculée sur 52 semaines glissantes de 9% maximum ;

Cette contrainte de volatilité interdit au Fonds d'être durablement exposé à 40% en actions ; l'exposition actions sera en moyenne autour de 20 % de l'AN et pourra ponctuellement atteindre 40% de l'Actif Net

-d'une liquidité quotidienne de la totalité des instruments financiers sélectionnés.

Fonds piloté par les risques

- La philosophie d'investissement du fonds étant en premier lieu axée sur la recherche de limitation des pertes, et dans le but notamment de respecter la contrainte de volatilité moyenne annuelle de 9% maximum, les gérants appliquent systématiquement des stop-loss obligatoires, pouvant varier de -2% à -4%. Les stop profits sont discrétionnaires et plus larges, pouvant varier de +10% à +15%. Les stop loss et stop profits sont donc dissymétriques.
- En outre, le risque déployé est ajusté dynamiquement en fonction de la performance accumulée sur les douze mois précédant la prise de risque. Plus la performance accumulée est importante, plus le risque déployé est élevé (jusqu'à la limite autorisée), et inversement.
- Le pilotage par les risques et les limites qu'il pose, notamment en terme de volatilité et de liquidité, aura pour conséquence, en pratique, de limiter en-deçà des limites fixées ci-dessus l'exposition aux classes d'actifs les plus risquées – notamment sur les petites capitalisations.

Univers d'investissement :

Les titres de créance et instruments du marché monétaire sont libellés en euro, sont issus aussi bien d'émissions privées que publiques et resteront dans un univers « Investment Grade » et conformes aux critères ISR ; la répartition dette privée / dette publique n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marché.

Les investissements en produits de taux pourront se faire sur tous les points de la courbe, en privilégiant toutefois le segment [1 an – 10 ans].

La poche obligataire sera gérée à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité taux du fonds comprise entre [0,7].

Les actions ciblées de toutes tailles de capitalisations boursières et de tous secteurs confondus sont libellées en euro et émises par des sociétés dont le siège social est situé à l'intérieur de la zone euro ou dont les valeurs sont émises dans la zone euro; elles seront sélectionnées en application de la méthode de gestion intégrale IVAÓ.

L'investissement en actions de sociétés de faibles capitalisations sera toutefois très minoritaire, compte tenu de l'objectif de volatilité et de la contrainte en termes de liquidité des instruments financiers

Le Fonds peut par ailleurs intervenir sur des instruments financiers à terme, négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré. Dans ce cadre, le gérant peut prendre des positions en vue de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille aux risques des marchés actions et/ou taux via des futures, options et/ou des swaps, sans recherche de surexposition.

Ces opérations seront effectuées dans la limite maximum d'une fois l'actif net.

DIAMANT BLEU RESPONSABLE

- Actifs utilisés (liquidité quotidienne requise)

- Actions

Le portefeuille peut être exposé à hauteur de 40% maximum de son actif en actions libellées en euro et émises par des sociétés dont le siège social est situé à l'intérieur de la zone euro (ou dont les valeurs sont émises dans la zone euro) de toutes tailles de capitalisations boursières et de tous secteurs confondus, elles seront sélectionnées en application de la méthode de gestion intégrale IVA®.

La poche Actions de l'OPCVM fera l'objet d'une délégation de gestion auprès de La Financière Responsable, pour ce qui concerne les investissements en actions, les couvertures éventuelles étant effectuées par Diamant Bleu Gestion.

L'investissement socialement responsable recouvre l'ensemble des approches qui intègrent des critères sociaux, environnementaux ou plus largement de responsabilité vis-à-vis de la société, dans les décisions de placement et la gestion d'un portefeuille de titres en complément de critères financiers. La Gestion Intégrale IVA® permet d'avoir une approche structurée, disciplinée et souple des critères de l'investissement socialement responsable.

Ces approches prennent différentes formes :

- **Le Développement Durable** : Les critères sont construits sur la base de l'intégration des trois dimensions de la performance (économique, sociale, environnementale), dans l'évaluation des entreprises.
- **L'Exclusion** : Les entreprises exerçant certaines activités ou certaines pratiques, jugées contraires en elles-mêmes aux convictions de l'équipe de gestion, sont exclues des portefeuilles : la participation à la fabrication et l'utilisation de bombes à sous munition et mines anti personnel, l'indifférence avérée au respect des droits de l'homme, la pratique de licenciements secs, c'est à dire sans mesure d'accompagnement autres que celles prévues par la réglementation, au cours des trois dernières années
- **L'Engagement actionnarial** : L'exigence de responsabilité sociale s'exerce, non plus dans le processus de sélection des titres du portefeuille, mais dans la relation avec les sociétés qui le composent (utilisation des droits de vote en AG, pression exprimée dans la relation avec les directions

- Titres de créances et instruments du marché monétaire

Le Fonds pourra également comprendre jusqu'à 100% de l'actif net, des titres de créance et des instruments du marché monétaire.

Les titres de créance et instruments du marché monétaire ciblés sont libellés en euro, sont issus aussi bien d'émissions privées que publiques et resteront dans un univers « Investment Grade », la répartition entre la dette privée et la dette publique étant laissée à la libre appréciation du gérant.

Les investissements en produits de taux pourront se faire sur tous les points de la courbe, en privilégiant toutefois le segment [1 an – 10 ans].

La poche obligataire, lorsqu'elle sera investie, sera gérée à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité taux du fonds comprise entre [0,7].

- Parts et actions d'OPCVM

Le Fonds peut être composé jusqu'à 10% maximum de son actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou de droit étranger coordonnés et pourront être des fonds indiciels (trackers).

Ces OPCVM pourront le cas échéant être gérés par la société de gestion ou une société liée.

Ils seront utilisés pour réaliser l'objectif de gestion ou gérer la trésorerie.

DIAMANT BLEU RESPONSABLE

- Instruments dérivés

Le Fonds peut intervenir sur des instruments financiers à terme et optionnels, négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré.

Dans ce cadre, le gérant peut prendre des positions sur les risque des marchés actions, taux en vue de la réalisation de l'objectif de gestion.

Chaque instrument dérivé répond à une stratégie de couverture détaillée ci-après :

-*Contrats à terme (futures)*. Les contrats à terme peuvent être utilisés pour assurer la couverture partielle ou générale du portefeuille face aux risques des marchés actions et/ou de taux.

Toutes ces opérations sont effectuées dans la limite globale d'engagement hors bilan d'une fois l'actif de l'OPCVM.

-*Options*. Les options peuvent être utilisées pour modifier le profil de résultat attendu en assurant la couverture partielle ou générale du portefeuille aux risques des marchés actions et/ou de taux.

Toutes les opérations, converties en équivalent sous-jacent à terme, sont effectuées dans la limite globale d'engagement hors bilan d'une fois l'actif de l'OPCVM.

- *Opérations de swap, cap et floor*. Ces opérations peuvent être utilisées pour :

- (i) Atténuer le profil de risque du portefeuille ou de certaines classes d'actifs détenues en portefeuille ;
- (ii) Reconstituer de façon synthétique des actifs

Toutes les opérations, converties en équivalent sous-jacent à terme, sont effectuées dans la limite globale d'engagement hors bilan d'une fois l'actif de l'OPCVM.

- **Titres intégrant des dérivés** : warrants, EMTN simples, BMTN et bons de souscription.

Dans une optique de couverture et/ou d'exposition, le gérant peut également investir sur les instruments financiers intégrant des dérivés.

Toutes les opérations, converties en équivalent sous-jacent à terme, sont effectuées dans la limite globale d'engagement hors bilan d'une fois l'actif de l'OPCVM.

- **Dépôts** : néant

- **Emprunts d'espèces temporaires**: le fonds n'a pas vocation à être emprunteur d'espèces ; toutefois, il pourra temporairement réaliser des opérations d'emprunt d'espèces dans la limite de 10% de son actif net.

- **Surexposition** :

Le fonds n'a pas pour vocation à pratiquer de surexposition.

Risque global

La méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC qu'elle gère est la méthode de l'engagement.

• Profil de risque

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Le Fonds est exposé principalement à plusieurs facteurs de risque :

- (i) Un risque de perte en capital : l'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et peut donc ne pas lui être restitué ;

DIAMANT BLEU RESPONSABLE

(ii) Un risque lié à la gestion et à l'allocation d'actifs discrétionnaires : la performance du Fonds dépend à la fois des sociétés choisies par le gérant et à la fois de l'allocation d'actifs faite par ce dernier. Il existe donc un risque que le gérant ne sélectionne pas les titres les plus performants et que l'allocation faite entre les différents marchés ne soit pas optimale ;

(iii) Un risque de taux : le risque de taux correspond au risque lié à une remontée des taux des marchés obligataires, qui provoque une baisse des cours des obligations et par conséquent une baisse de valeur liquidative de l'OPCVM ;

(iv) Un risque de crédit : il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance dans lesquels est investi l'OPCVM peut baisser entraînant une baisse de la valeur liquidative ; en outre, l'investissement en titres de notation faible ou inexistante entraîne un risque de crédit accru.

(v) Un risque de baisse des actions et de capitalisation :

Le fonds peut être exposé à un risque de baisse des actions ou des OPCVM actions détenus en portefeuille ; les variations des marchés actions peuvent entraîner des variations importantes de l'actif net pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.

En outre sur les marchés de moyennes capitalisations, le volume des titres cotés en bourse est réduit, les mouvements de marchés sont donc plus marqués à la baisse et plus rapides que sur les grandes capitalisations.

La valeur liquidative du fonds peut donc baisser rapidement et fortement ;

(vi) Un risque de contrepartie : le Fonds sera exposé au risque de contrepartie résultant de l'utilisation d'instruments financiers à terme conclus avec un établissement de crédit. Le Fonds est donc exposé au risque que cet établissement de crédit ne puisse honorer ses engagements au titre de ces instruments.

Il n'y a pas de risque de change pour les porteurs de parts de la zone euro.

· Garantie ou protection

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ou de protection.

Durée de placement recommandée : 4 ans minimum

RAPPORT DE GESTION

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Pierre Henri Scacchi et Associés

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

1. Politique de gestion

1.1. Environnement économique ayant une influence sur l'OPCVM au cours de l'exercice

2017 : accélération de la croissance mondiale et hausse des marchés d'actions

Dans un contexte global de nette accélération de la croissance mondiale, de poursuite par les banques centrales de leurs politiques de liquidités abondantes (2.000 milliards de dollars d'achats d'actifs) et de rebond de la dynamique des profits des entreprises, l'année 2017 aura été un très bon millésime pour les marchés d'actions, avec par exemple des hausses spectaculaires de près de 20% pour le S&P500 et le Nikkei225.

Pour les marchés d'actions européens, la hausse aura été moins forte, inférieure à 10% pour l'Eurostoxx50NR et concentrée sur les cinq premiers mois de l'année.

Suivant un mois de décembre 2016 en progression de presque 8%, les investisseurs se montraient prudents en janvier, dans un climat dominé par des échéances politiques majeures aux Pays-Bas et en France. L'anticipation puis la confirmation de la défaite des partis populistes anti-européens, conjuguée aux premiers signes d'accélération de l'activité économique, initiaient une puissante séquence de hausse des marchés d'actions se prolongeant jusqu'au milieu du mois de mai.

Les indices européens, en dépit de l'évidence de l'accélération de la croissance en zone euro d'un rythme de 1.5% à un rythme de près de 2.5% en fin d'année, entamaient alors une longue phase de stagnation, l'Eurostoxx50 clôturant au 31 décembre légèrement en dessous de son niveau du 31 mai, alors que les autres grands indices mondiaux allaient de records en records.

Cette sous performance trouve sa source dans quatre phénomènes principaux :

- La sensible appréciation de l'euro face au dollar, franchissant le seuil des 1.10 au mois de mai pour s'établir aux environs de 1.20 fin décembre, a été le frein majeur pour les actions européennes
- L'absence de remontée des rendements obligataires, due à l'atonie de l'inflation et à l'extension du programme d'achat d'actifs par la BCE, a pénalisé le secteur bancaire et financier.
- La prime de risque politique a ressurgi en fin d'année avec la crise catalane, la difficulté à former une nouvelle coalition en Allemagne et la dissolution de la Chambre des députés en Italie
- Enfin, l'adoption de la réforme fiscale aux USA, avec notamment la baisse de l'impôt sur les sociétés, a incité les investisseurs internationaux à privilégier les actions américaines.

Une autre caractéristique notable de 2017 aura été la forte chute de la volatilité sur l'ensemble des marchés mondiaux d'actions, la volatilité annuelle de l'Eurostoxx50 tombant ainsi d'environ 18% à moins de 10%.

Les taux d'intérêt ont, par ailleurs, connu une nouvelle décade. De fin 2016 à fin 2017, l'EONIA baisse de -0.33% (niveau déjà très bas) à un niveau encore plus négatif de -0.35%, l'Euribor 3 mois fait de même en passant de -0.32% à -0.33%, l'OAT 10 ans remontant, quant à lui, de 0.69% à 0.79% après avoir toutefois atteint un point bas de 0.58% le 14/6/2017.

1.2. Stratégie d'investissement pendant la période

Le fonds Diamant Bleu Responsable est un fonds à gestion flexible créé le 30 mai 2010 :

-investissant uniquement sur des instruments financiers de la zone euro, liquides quotidiennement,

-diversifié entre les classes d'actifs suivantes: monétaire, obligataire et actions,

-flexible, c'est-à-dire autorisé à se positionner entre 0 et 100% sur chaque classe d'actifs, sauf la gestion actions plafonnée à 40%.

Durant la période sous revue, le fonds était peu investi en **actifs monétaires** (4.5% à l'issue de l'exercice précédent, pourcentage porté ponctuellement à 12.5% en fin d'année 2017).

La **poche obligataire** a été maintenue assez stable, passant de 55.8% du total en début d'année à 49.2% en fin d'année. Elle reste constituée principalement à partir d'obligations à 7-8 ans en moyenne présentant un excellent couple rendement-risque.

Le risque sur cette poche obligataire, mesuré par la sensibilité du prix de ces actifs à une remontée de 1% des taux d'intérêt, a en revanche fortement diminué, dans le cadre de notre gestion flexible, passant de 0.66% en début d'année à 0.14% à fin 2017. Il convient en effet de se protéger du risque de remontée des taux d'intérêt.

La poche **actions** représentait 39.7% du portefeuille au 29/12/2016 (avec un delta net de 27.5%). Elle a été maintenue à 38.3% à fin 2017 (avec un delta net porté à 30.8%). Cette gestion a donc visé à capter la part la plus substantielle possible de la hausse du marché, dans les limites de risques modérés qui sont celles du fonds.

Gestion de la poche actions du portefeuille au cours de l'exercice 2017

L'année 2017 a notamment montré la résistance de la poche actions du FCP Diamant Bleu Responsable dans les baisses de marché et sa capacité remarquable à profiter des phases de hausse.

Du 1er janvier 2017 au 5 mai 2017, hausse des actions en Europe

La réduction en douceur de « l'effet Trump », qui avait soutenu les marchés américains fin 2016, a profité aux marchés européens. De plus, les indicateurs ont confirmé la reprise économique en Europe. Les incertitudes politiques en France se sont progressivement levées à mesure que le scénario de l'arrivée au pouvoir de partis populistes s'éloignait. Les marchés ont ainsi monté jusqu'au 5 mai, en anticipation de l'élection d'Emmanuel Macron le 7 mai (+7,93% pour l'indice Eurostoxx 50 Dividendes Nets Réinvestis du 18 avril 2017 au 5 mai 2017).

Le fonds a plus qu'accompagné cette hausse du marché. En effet, sur l'ensemble de la période, la performance de la poche actions du FCP Diamant Bleu Responsable est de +14,84% contre +12,38% pour son indice (Eurostoxx 50 Dividendes Nets Réinvestis), soit un écart favorable de 2,46 points. Le fonds a bien su gérer les aléas du marché en résistant dans la baisse.

Du 5 mai 2017 au 29 décembre 2017, stabilité des marchés dissimulant des périodes de volatilité

Du 5 mai 2017 au 29 août 2017, période de repli avec des à-coups

En raison des difficultés internes du président américain et de la méfiance face à l'avenir immédiat aux Etats-Unis, les investisseurs se sont tournés vers l'Europe en invoquant des indicateurs macroéconomiques positifs. Cependant, le discours de Mario Draghi en juin (« les forces déflationnistes ont été remplacées par des forces reflationnistes ») a été interprété par les marchés comme un signe annonciateur d'un resserrement monétaire. Ils se sont repliés pour s'ajuster alors aux hausses des taux et de l'euro qui s'en sont suivies.

Sur la période du 5 mai au 29 août 2017, la performance de la poche actions du FCP Diamant Bleu Responsable s'établit à -6,67% contre -6,38% pour son indice (Eurostoxx 50 Dividendes Nets Réinvestis), soit un écart défavorable de 0,29 point.

DIAMANT BLEU RESPONSABLE

Du 29 août 2017 au 3 novembre 2017, regain d'optimisme des investisseurs

Sur septembre et octobre, les marchés actions connaissent une hausse importante quasi ininterrompue pour accompagner le redressement économique. En effet, les indicateurs européens (indice PMI, taux d'utilisation des capacités de production, taux de marge des entreprises) sont d'autant de signaux de la poursuite des investissements pour une pérennisation de la croissance.

Sur la période du 29 août 2017 au 3 novembre 2017, la valeur de la poche actions du FCP Diamant Bleu Responsable progresse de +8,86% contre +9,09% pour son indice (Eurostoxx 50 Dividendes Nets Réinvestis), soit un écart défavorable de 0,23 point.

Depuis le 3 novembre 2017, l'Europe subit les arbitrages internationaux

Les marchés subissent un net recul début novembre (-3,87% pour l'indice Eurostoxx 50 Dividendes Nets Réinvestis du 3 novembre 2017 au 15 novembre 2017) qui se poursuit jusqu'à la fin de l'année. La hausse de l'euro contre le dollar a pénalisé les marchés européens en raison d'arbitrages internationaux au profit des Etats-Unis. Cette baisse s'est paradoxalement effectuée dans un contexte d'accélération de la croissance.

Quant à la poche actions du FCP Diamant Bleu Responsable, sur la période du 3 novembre 2017 à la fin de l'année, elle affiche une performance de -1,75% contre -4,90% pour son indice (Eurostoxx 50 Dividendes Nets Réinvestis), soit un écart favorable de 3,15 points.

Le fonds a donc montré une très bonne résistance dans cette période de volatilité. Sur la période du 5 mai 2017 à la fin de l'année, la poche actions du FCP Diamant Bleu Responsable marque un écart favorable de 2,71 points par rapport à son indice (-0,17% contre -2,88% pour l'Eurostoxx 50 Dividendes Nets Réinvestis).

Au total, la progression de la valeur de la poche actions du FCP Diamant Bleu Responsable sur l'année 2017 est de +14,65% sur l'année 2017 face à un marché qui n'avance que de +9,15 % sur la période, soit un écart favorable de 5,50 points.

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM.

La structure du portefeuille par classe d'actifs apparaît comme suit :

Classe d'actifs (en %)	31-12-17	Rappel 31-12-16	Ecart
Monétaire	12.5	4.5	+8.0
Obligataire	49.2	55.8	-6.6
Actions brutes	38.3	39.7	-1.4
Couverture actions	-7.5	-12.2	-4.7
Actions nettes	30.8	27.5	+3.3
TOTAL	100.0	100.0	0.0

1.3. Performances

L'objectif de performance est de battre le rendement du TEC10 (taux moyen des emprunts à 10 ans de l'Etat Français) sur une durée égale à la durée de placement recommandée, soit 4 ans. En 2017, le rendement du TEC10 a été de 0.79 %, la performance nette du fonds Diamant Bleu Responsable de 2.06% (part I), soit un écart positif de 127 points de base, cela avec une volatilité qui a été de 3.04%.

Cette performance de +2.06% peut être expliquée de la façon suivante :

Alpha Actions / Eurostoxx50	200
Effet marché actions	353
Effet couverture actions	-194

DIAMANT BLEU RESPONSABLE

EFFET ACTIONS	358
Dont dividendes encaissés	93
Alpha Obligataire / TEC10	15
Effet benchmark obligataire	42
Effet couverture obligataire	-151
Effet sur-coupon	48
EFFET OBLIGATAIRE	-45
Divers	-107
Performance totale	206

Pour la part S, la performance 2017 respectives est de +2.31%.

Dans le tableau ci-dessus, l'effet « benchmark obligataire » mesure ce qu'aurait été le rendement de la poche obligataire si elle était entièrement investie en emprunts d'Etat français à 10 ans.

L'effet « couverture obligataire » mesure le coût de l'immunisation du prix du portefeuille contre les hausses de taux d'intérêt.

L'effet « sur-coupon » provient des spreads de signature encaissés au-delà du rendement des Emprunts d'Etat. Il rémunère le risque de crédit pris sur des émetteurs moins bien notés que l'Etat français.

L'alpha obligataire est la différence entre la performance globale de la poche obligataire et les trois effets décrits ci-dessus. Il provient de la valorisation des actifs détenus : plus ou moins-values réalisées lors de la cession d'obligations, ou plus ou moins-values latentes.

La diversification en actions a apporté une contribution positive en 2017 de 3.58%, dont 2% d'alpha (sur-performance de la poche actions par rapport à son indice) et 1.58% provenant de l'effet marché net de couverture.

Sur 3 ans, les performances annualisées des parts I et S sont respectivement de -0.43% et -0.26% à comparer à un benchmark de 0.70%, soit une sous-performance annuelle de 96 à 113 points de base.

Depuis la création du fonds c'est dire depuis le **31 mai 2010**, la performance annualisée du fonds est de 0.91% pour la part I et 1.14% pour la part S (1.77% pour le TEC10).

Au titre de l'exercice 2017, aucuns frais de gestion variables relatifs à l'exercice précédent n'ont été perçus par la société de gestion.

Bilan des performances 2017 de la poche actions

En 2017, la poche actions du FCP Diamant Bleu Responsable affiche une **hausse de +14,65%**, supérieure à celle de l'Eurostoxx 50 (exprimé en dividendes nets réinvestis) qui s'établit à +9,15%, soit un écart en faveur du fonds de 5,50 points.

Sur **huit années**, depuis le 01/01/2010, date de mise en force du processus actuellement en vigueur, la poche actions du FCP Diamant Bleu Responsable présente **une performance de +53,70%** pour une hausse de +50,04% de l'Eurostoxx 50, dividendes nets réinvestis, soit un écart positif de 3,66 points.

L'analyse des performances de l'année permet de mettre en avant l'impact de nos choix et les contributions tant « actives » que « passives » des différentes valeurs.

La plus forte contribution à la performance relative de l'année est due au secteur des **Biens et services industriels** (+3,81%) dont la pondération dans le portefeuille du FCP s'élève en moyenne à 23,80% alors qu'elle est à 10,66% dans l'indice. Le parcours boursier de Jungheinrich (+42%) contribue à la performance relative du fonds (+1,52%). La société a bénéficié de la demande croissante en Europe pour les chariots élévateurs électriques d'intérieur et les solutions d'entreposage haut de gamme, son cœur de métier. Norma Group (connecteur et collier pour flexible) affiche une performance proche de +41%, contribuant ainsi à hauteur de +1,36% à la performance du fonds. La société, marquée par un avertissement sur résultat fin 2016, a profité de la reprise économique pour accroître son carnet de commandes. Nous notons d'autres dossiers très positifs comme Plastic Omnium et Ingenico, contribuant respectivement à la performance relative pour +0,84% et +0,74%.

DIAMANT BLEU RESPONSABLE

Nos investissements dans secteur **Alimentaire et des boissons** ont été bénéfiques (+1,98%) grâce au parcours de Kerry Group et de Wessanen qui contribuent respectivement à la performance relative à hauteur de +1,12% et de +1,02%. Le titre de Kerry Group, qui a profité d'une très bonne dynamique de ses ventes tant en volume qu'en prix, s'est apprécié de +38,73% en 2017. Wessanen a eu également un parcours boursier exemplaire (+30,26%) grâce à des publications rassurantes tout au long de l'année. La sélection de titres a été très profitable.

Notre présence dans le secteur des **Médias** (5,26% contre 0,00% dans l'indice) nous a profité avec une contribution à la performance relative de l'année de +0,38%. JCDecaux connaît une performance de +22,60% sur 2017 grâce à des publications de résultats très satisfaisantes sur la deuxième partie de l'année. En revanche, la performance de Publicis Groupe a baissé de -11,15%. En effet, l'écosystème du numérique rencontre des difficultés avec l'arrivée de nouveaux acteurs et la baisse des dépenses publicitaires. Cependant, Publicis Groupe est en avance sur le digital par rapport à ses concurrents. Nous demeurons donc positifs sur la valeur dont les difficultés de croissance externes (Razorfish) sont en cours de résorption.

En revanche, n'avoir retenu aucune valeur dans les domaines des **Assurances** et des **Services aux collectivités** contribue négativement à la performance respectivement à hauteur de -1,05% et de -0,94%.

Enfin, notre sous pondération sur le secteur des **Banques** (7,97% contre 13,07% dans l'indice) contribue négativement à la performance à hauteur de -0,05%. Mais notre investissement dans Crédit Agricole (+22,20%) permet de soutenir la performance du fonds sur l'année.

Alors que la rotation sectorielle initiée fin septembre 2016 pénalisait les valeurs de croissance au bénéfice des valeurs plus cycliques, nous étions restés fermes sur nos convictions pour privilégier les entreprises de croissance de qualité. En 2017, nous avons donc bénéficié de la reprise économique en Europe notamment sur les investissements dans la production industrielle.

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM.

1.4. Perspectives 2018

L'année 2017 s'est finalement bien déroulée avec une progression du marché (indice Eurostoxx 50 Dividendes nets réinvestis +9,15%) qui a frôlé les 10%. Et pourtant les prévisions du début de l'année, qui pouvaient être optimistes au regard d'un certain nombre d'indicateurs, sont restées généralement prudentes compte tenu d'un environnement politique qui risquait de générer de l'instabilité. 2017 fut une année sans crise réelle majeure.

En ce début d'année 2018, les indicateurs économiques sont bons et même meilleurs qu'attendus en Europe. Et de jour en jour, ils semblent vouloir montrer qu'il est possible de dépasser les prévisions.

Si on recherche les différents facteurs de risque qu'il convient de suivre avec attention, il ressort clairement que l'investisseur devra avoir l'œil sur la politique et les actions des banques centrales. En effet, elles ont annoncé devoir revenir à une politique monétaire plus raisonnable, en réduisant (définition précise du terme anglais tapering, couramment employé) peu à peu leur programme d'injection de liquidités. Elles auront sans doute à habituer les différents acteurs à un certain renchérissement de la liquidité dont le prix est actuellement anormalement bas. Pour autant, elles feront leurs meilleurs efforts pour préserver le marché de hausses de taux d'intérêt trop fortes.

L'indicateur clé que surveillent les banques centrales est la croissance nominale du Produit Intérieur Brut, par pays et par zone, elle-même constituée de deux composantes principales, la croissance en volume et l'inflation.

Pour ce qui concerne la croissance, il est de notoriété commune, et les années récentes l'ont démontrée, que les banques centrales ne créent pas ex nihilo et d'elles-mêmes la croissance. Elles peuvent au mieux la faciliter, ou la rendre plus difficile pour éviter la surchauffe. La vraie question est alors de rechercher quels sont les moteurs de la croissance mondiale, et pour ce qui nous concerne, européenne.

Il est généralement reconnu qu'un des principaux moteurs de croissance dans le monde se trouve en Chine. Or 2017 a vu naître un débat sur le hard ou soft landing de la croissance chinoise. Nous avons fait paraître sur notre blog (www.la-financiere-responsable.fr/blog) un article sur le sujet défendant la thèse que le landing de la croissance n'était pas à l'ordre du jour. Le gouvernement chinois a impérativement besoin de la croissance pour faire face aux aspirations d'une partie de plus en plus importante de la population qui souhaite participer à cette prospérité. C'est une question impérieuse de stabilité politique quand on connaît les inégalités dans ce pays entre le monde rural (43,22% en 2016) et le monde urbain (56,78%) et au sein de ce dernier entre les travailleurs réguliers enregistrés et ceux qui ne le sont pas (environ 300 millions de personnes), et donc fortement sous-payés et très mal protégés. La croissance permettra d'intégrer peu à peu ces

différences criardes. Elle est également nécessaire, à un rythme contrôlé, pour permettre de régler la question de plus en plus importante des entreprises publiques inefficaces et pesant sur la santé économique et financière du pays.

D'un autre côté, le gouvernement doit impérativement contrôler le rythme de cette croissance pour éviter tout emballement inflationniste, là également, générateur d'une forte instabilité sociale. Les récentes classes moyennes parvenant à un niveau amélioré de pouvoir d'achat auraient d'énormes difficultés à accepter de se voir « rétrograder » du fait de l'inflation. De plus, une croissance trop rapide accompagnée de risques inflationnistes grandissants entraînerait un développement des comportements spéculatifs nuisibles, bien que les chinois les apprécient en raison de leur similitude avec le jeu. La spéculation immobilière doit ainsi impérativement être jugulée pour éviter le développement d'une vraie bulle immobilière excluant du logement un grand nombre de gens.

Il est vrai, et le monde entier s'y est habitué, que pour ce qui concerne cette croissance, l'affichage est d'une importance considérable. Il convient d'éviter impérativement que des variations trop importantes viennent déstabiliser l'environnement économique : « toute communication est donc sous contrôle ».

La deuxième composante de la croissance nominale suivie par les banques centrales est l'inflation. Nos économies ont besoin d'un peu d'inflation pour s'éloigner nettement du risque de la déflation. L'inflation apporte en effet de la fluidité à l'économie. Il convient néanmoins de faire la différence entre l'inflation des biens et celle des services. Les ressorts de l'inflation des produits sont plutôt bien connus même si la hausse des prix dans ces domaines n'est pas forcément facile à contrôler à court terme. On ne peut pas déceler des tensions particulières dans ces domaines, notamment en raison d'un rythme de croissance mondiale plutôt contrôlé. La difficulté de prévision et de contrôle se trouve principalement dans l'inflation dans les services, ou le coût du travail, direct et indirect, en est une des composantes principales. Quoiqu'il en soit, l'inflation en Europe notamment dépend en grande partie du développement en Asie. L'excès de capacités que nous constatons encore en Europe constitue une défense contre une résurgence trop rapide de l'inflation. Cette barrière ne résisterait néanmoins pas face à un risque venant d'une trop forte demande en Asie et donc de revendications salariales trop insistantes. Nos anticipations retiennent plutôt une légère et raisonnable hausse de l'inflation.

Il appartient donc aux banques centrales de savoir gérer avec le doigté suffisant le besoin de liquidité et la nécessité d'en réduire l'approvisionnement. Cette politique monétaire laxiste est à l'origine d'une bonne part de la progression du prix des actifs en 2017 ; il ne faudrait pas que la réduction des largesses produise sur les marchés l'effet inverse ! La communication est ici aussi importante, si ce n'est plus, que l'action. Toute brutalité de langage ou de mouvement pourrait amener à une surinterprétation par les marchés et au déclenchement d'une crise financière, certes passagère. L'absence de gestion dans ce domaine et le maintien d'une liquidité trop importante viendrait néanmoins gonfler des bulles financières et n'inciterait pas à un comportement vertueux en termes de contrôle budgétaire, avec l'instabilité qu'accompagneraient ces relâchements.

Nous retenons un scénario plutôt positif avec une croissance sous contrôle et suffisante en Chine pour nourrir la croissance européenne et mondiale, sans excès inflationniste tant en Chine que dans le reste du monde. Les dernières annonces statistiques chinoises le 18 janvier tendent à le démontrer (croissance du PI à 6,9% en 2017, contre une prévision gouvernementale de 6,5%), pour l'heure.

Nous pensons que nous pouvons faire confiance aux banques centrales des grands pays qui ont compris les enjeux et se sont considérablement perfectionnées ces dernières années dans le profilage de leur stratégie et de leur tactique.

Dans ces conditions, certaines valeurs opérant dans le secteur financier, ou bénéficiant du soutien de la consommation ou de la croissance sur le très grand marché chinois et asiatique retiendraient toute notre attention. Notre analyse s'appuiera, comme précédemment, sur une compréhension combinée des facteurs financiers et extra financiers, pour donner de la solidité et de la durabilité au portefeuille du FCP.

Soulignons par ailleurs que nous en sommes pas à l'abri d'un dérapage géopolitique actuellement non sérieusement prévisible, puisqu'il pourrait tenir plus d'un accident que d'une action volontaire et calculée, notamment dans la péninsule coréenne. En effet aucune diplomatie, même la plus efficace et active, ne pourrait retenir une déflagration dans le cas d'un accident grave généré par une manipulation erronée et donc involontaire. Tout assouplissement de la tension dans les régions concernées sera autant de bonnes nouvelles donnant de l'espace aux discussions et négociations.

Achévé de rédiger le 19/01/2017 Olivier Johanet,

d'après les informations et commentaires de Emmanuel Lechypre, Economiste de BFM Business et Alberto Matellán, Chief economist Mapfre Inversión.

2. Proportion d'investissement des actifs en titres ou droits éligibles au PEA

Non applicable.

3. Instruments financiers dérivés.

Le FCP Diamant Bleu Responsable ne réalise pas de prises de positions au travers d'instruments financiers dérivés. Ces instruments (toujours négociés sur des marchés organisés) sont utilisés exclusivement à des fins de couverture.

4. Méthode de calcul du risque global de l'OPCVM

La méthode choisie pour mesurer le risque global de l'OPCVM est celle du calcul ex ante de la volatilité hebdomadaire moyenne calculée sur 52 semaines glissantes. Celle-ci ne doit pas excéder 9%. Au 29/12/17, la volatilité hebdomadaire ex post constatée sur 1 an était de 3.04%. A cette même date, la volatilité ex post constatée sur 3 ans était de 5,19%.

Diamant Bleu Responsable n'a pas de levier, l'OPCVM ne pouvant investir que 100% de son actif.

La méthode de calcul et d'analyse de la VaR n'est pas utilisée. Toutefois, au 31/13/17, la VaR historique 95% hebdomadaire était de 0.79%.

5. Part des revenus éligible à l'abattement de 40% de l'article 158 du Code général des impôts

Non applicable.

6. Information sur prise en compte dans la politique d'investissement des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (critères dits « ESG ») et mises sous surveillance de valeurs.

Articles L533-22-1 et D533-16-1 du Code monétaire et financier

Voir annexe 3

7. Indication sur les mouvements intervenus et les instruments financiers détenus en portefeuille

Les mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres au cours de l'exercice ont concerné exclusivement les actifs listés dans le prospectus de l'OPCVM.

Les actions entrées dans le portefeuille ou sorties du portefeuille durant l'année 2017 sont présentées en annexes 1 et 2. Les principales obligations entrées ou sorties du portefeuille durant l'année sont listées ci-après :

principaux achats d'obligations:	
Emprunt Espagne 11/2024 :	+907 k€
Emprunt Ingenico 09/2024 :	+497 k€
Emprunt Iberdrola 07/2027 :	+495 k€
Emprunt Vivendi 09/2024 :	+397 k€
Emprunt Valeo 09/2022 :	+200 k€

principales ventes d'obligations :	
Emprunt BPI France 10/2025 :	-957 k€
Emprunt Sanofi 11/2023 :	-905 k€
Emprunt Caisse Française Financement Local 04/2026:	-798 k€
Emprunt Irlande 03/2025 :	-688 k€
Emprunt SNAM Rete Gas 10/2026 :	-676 k€

8. Informations relatives aux instruments financiers du groupe

Les mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres au cours de l'exercice n'ont pas concerné d'instruments financiers détenus en portefeuille émis par la société de gestion ou par les entités de son groupe, ni des instruments financiers pour lesquelles la société a un intérêt tout particulier.

La part des instruments financiers détenus en portefeuille émis par la société de gestion ou par les entités de son groupe, ainsi que des instruments financiers pour lesquelles la société a un intérêt tout particulier est de 0%.

9. Liste des modifications intervenues sur l'OPCVM au cours de l'exercice écoulé

Néant.

10. Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation

La description de la politique relative aux frais d'intermédiation figure sur notre site internet.

11. Informations sur la politique de rémunération

Diamant Bleu Gestion a mis en place une politique de rémunération applicable au personnel détaillant les principes relatifs à la détermination et au versement des rémunérations.

La Politique est déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients de DBG.

Les grands principes sont accessibles sur le site internet de la Société de gestion à l'adresse : <http://www.diamantbleugestion.com>

12. Compte rendu de la politique de sélection et d'évaluation des entités qui fournissent des services (sélection des intermédiaires)

La description de la politique de sélection des intermédiaires figure sur notre site internet.

13. Prise en compte des Techniques de Gestion Efficaces des Portefeuille (TGEP)

Le FCP Diamant Bleu Responsable ne réalise pas d'opérations d'acquisition et de cessions temporaires de titres.

Des couvertures des positions actions par la vente de contrats futures sur l'indice Eurostoxx 50 sont réalisées. Elles ont ramené l'exposition brute en actions de 39.69% au 31-12-2016 à 27.45% et de respectivement 38.29% à 30.77% au 31-12-2017.

Des couvertures de la sensibilité aux taux d'intérêt sont également réalisées, généralement par la vente de contrats futures sur l'OAT 10 ans. Elles ont ainsi diminué la sensibilité d'un niveau brut de 4.19% à un niveau net de 0.66% au 31-12-2016 et de respectivement 3.10% et 0.14% au 31-12-2017.

14. Opérations de financement sur titres en application du Règlement SFTR

L'OPC n'a pas eu recours à des opérations de financement sur titres au cours de l'exercice clos au 30 décembre 2017.

Liste des annexes

Annexe 1 : Valeurs entrées en portefeuille au cours de l'année 2017

ING Group

Schneider Electric

Seb

Annexe 2 : Valeurs sorties du portefeuille au cours de l'année 2017

*Viscofan
Gemalto
Dassault Systèmes
BMW Group
Gerresheimer
IMA*

Annexe 3 : Information sur la prise en compte dans la politique d'investissement des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (critères dits « ESG ») et mise sous surveillance de valeurs.

IMA

Annexe 1

Valeurs entrées en portefeuille au cours de l'année 2017

Article 33 des instructions AMF 2011-19, 2011-20, 2011-21 ; article 29 de l'instruction AMF 2011-22 ; article 19 de l'instruction AMF 2012-06

ING Group – (Février 2017)

Le Groupe ING présente la particularité d'être très en avance sur le digital suite à la restructuration dont il a été l'objet pour sortir de la crise de 2008. Ce faisant, il répond de façon pertinente au changement de paradigme industriel du secteur bancaire qui doit s'adapter aux nouvelles habitudes de consommation des clients à la recherche de flexibilité. Le Groupe a nettement simplifié sa gamme et a réduit ses coûts de façon importante. Ceci permet d'affirmer que ING Group suit une stratégie de focalisation.

La communication ESG de ING Group s'est étoffée et dénote une prise de conscience de ces enjeux, ce qui permet de classer le Groupe en élève prometteur.

La rationalisation du Groupe lui a permis d'afficher une amélioration de sa rentabilité opérationnelle et, in fine, une hausse de sa marge nette.

En 2017, depuis son entrée en portefeuille le 15 février, le titre ING Group affiche une performance de +16,34%.

Schneider Electric – (Juin 2017)

Le Comité d'investissement de mai avait décidé d'investir sur le titre Schneider Electric, en attendant toutefois un niveau de valorisation moins élevé que celui observé à l'époque. Le prix a été corrigé et la valeur a donc intégré notre portefeuille.

Depuis sa création, il y a bientôt 150 ans, Schneider Electric s'est constitué une place dans le paysage industriel européen et depuis 30 ans dans l'électricité. Son offre répond à des standards de qualité qui ne doivent pas être confondus avec des éléments de différenciation. Au contraire, le cœur de la stratégie de Schneider Electric est de proposer une offre de produits et services abordables qui répond à ces standards. Une politique de contrôle des coûts stricte et une sélectivité des réponses aux appels d'offres ouvrent la voie à un surcroît de rentabilité. L'entreprise mène une stratégie de volume-coûts.

Compte tenu du portefeuille de produits efficaces énergétiquement que propose le Groupe, il est tout à fait cohérent de constater d'importants efforts en matière extra-financière, tant sur le plan social qu'environnemental. Schneider Electric fait figure de « chef de file » en la matière, selon la typologie de La Financière Responsable.

Depuis son entrée en portefeuille le 16 juin 2017, le titre Schneider Electric affiche une performance de +4,90%.

Seb – (Octobre 2017)

Le groupe SEB est le leader mondial du petit électroménager (70% du chiffre d'affaires) et des articles culinaires et ustensiles (30% du chiffre d'affaires). Sa stratégie de différenciation est claire avec une large gamme de produits premium autour de sept marques à vocation mondiale (dont Tefal, Moulinex, ou plus récemment WMF) et 17 marques régionales (comme Calor et Seb pour la France et la Belgique). De plus, pour répondre à la demande, SEB maintient un effort d'innovation : en 2016, le groupe a été le 19ème déposant de brevet en France avec 122 brevets déposés dans l'année.

En outre, ses pratiques ESG apparaissent exemplaires. SEB s'est d'ailleurs récemment vu décerner le Trophée de la profession comptable de la meilleure qualité des informations RSE. Les indicateurs ESG de SEB sont en cohérence avec sa stratégie de différenciation : faible taux d'accident du travail, dépenses de formation importantes et ciblées, effectif expérimenté, objectifs environnementaux suivis. Le Comité d'investissement de La Financière Responsable a ainsi décidé de classer la société en « Chef de file » selon sa typologie ISR.

Enfin, les perspectives de développement à l'international du groupe, notamment avec l'acquisition récente de la marque WMF connue pour ses machines à café, sont prometteuses. Depuis son entrée en portefeuille le 11 octobre 2017, le titre Seb affiche un repli de -5,74%.

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM.

Annexe 2

Valeurs sorties du portefeuille au cours de l'année 2017

Article 33 des instructions AMF 2011-19, 2011-20, 2011-21 ; article 29 de l'instruction AMF 2011-22 ; article 19 de l'instruction AMF 2012-06

Viscofan – (Février 2017)

Viscofan est le leader mondial du conditionnement d'aliments à base de viandes (peaux artificielles de saucissons et de saucisses notamment). Ce marché étant proche de la maturité, présente des perspectives de croissances minimales pour le groupe. Nos entretiens avec des responsables de Viscofan nous laissent sceptiques sur la capacité du groupe de poursuivre sa croissance, malgré un bilan lui offrant des marges de manœuvres. Le travail des dernières années sur les marges du groupe nous semble arriver à bout de souffle et nous nous interrogeons donc sur la possibilité de le poursuivre. En conséquence, face aux faibles perspectives d'évolution, La Financière Responsable a décidé de sortir le titre du fonds.

Gemalto – (Mars 2017)

L'absence de visibilité sur l'avenir et la perte de confiance dans le management nous amène à nous séparer de Gemalto. En effet, le 3 mars 2017, la société publiait ses résultats annuels avec des perspectives favorables. Le 22 mars 2017, Gemalto révisait ses prévisions en annonçant une décroissance de son activité de 7 à 9% pour le premier trimestre, principalement due à l'activité Paiement plus faible qu'attendue aux Etats-Unis. Au début de l'année, nous avons déjà allégé le portefeuille face aux risques de ralentissement de cette activité aux Etats-Unis.

Dassault Systèmes – (Juillet 2017)

Après analyse, nous jugeons la stratégie du portefeuille de Dassault Systèmes risquée et le plan de croissance trop ambitieux, avec un ensemble d'informations peu claires. Nous préférons donc solder notre position et prendre nos bénéfices.

BMW Group – (Juillet 2017)

La Financière Responsable a cédé les titres BMW Group de ses portefeuilles suite à l'annonce d'une controverse sur les constructeurs automobiles allemands impliquant la société. Le constructeur, ainsi que ses pairs allemands, sont accusés d'entente sur les technologies de réduction des émissions des moteurs diesel. Bien que le Groupe dément ces accusations, nous ne souhaitons pas exposer nos clients à de tels risques.

Gerresheimer – (Juillet 2017)

La Financière Responsable a décidé de solder ses positions dans Gerresheimer. Ce fabricant de petits contenants en plastique et en verre pour les industries parapharmaceutique et cosmétique avait intégré les portefeuilles de La Financière Responsable suite à la décision du Comité d'investissement de décembre 2015. Les différents mouvements opérés (acquisition de Centor aux Etats-Unis, cession d'une division de fabrication de tubes de verre) étaient un signal fort vers un recentrage stratégique sur le métier du plastique, plus profitable et nécessitant moins de capitaux, au détriment du verre. Ce resserrement stratégique attendu par La Financière Responsable ne semble cependant pas se réaliser.

De plus, La Financière Responsable a observé de la part de Gerresheimer une réelle volonté d'amélioration de sa communication ESG, et l'avait ainsi classé en « élève prometteur ». Or, en 2016, la société a refusé de répondre au questionnaire extra-financier envoyé par La Financière Responsable dans le cadre de l'Empreinte Ecosociale®. La société avait attesté que les informations manquantes seraient disponibles sur le rapport annuel publié en 2017. Cependant, ce dernier ne fournit pas les données demandées. Au contraire, il montre très peu de progrès de la part de la société. Ce refus de fournir de l'information utile à la décision d'investissement tombe donc sous le coup d'une exclusion, conformément au processus d'investissement de La Financière Responsable.

IMA – (Décembre 2017)

La Financière Responsable a décidé de solder la société IMA qui refuse de répondre au questionnaire de La Financière Responsable et donc de fournir de l'information extra-financière. Après de multiples échanges avec le service de Relations

Investisseurs, la société nous informe le 6 décembre de l'impossibilité de valider l'ensemble des données pré-remplies. A ce titre donc, IMA tombe sous le coup d'une exclusion, conformément à notre processus d'investissement.

Annexe 3

Prise en compte dans la politique d'investissement des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (critères dits « ESG ») et mises sous surveillance de valeurs.

Articles L533-22-1 et D533-16-1 du Code monétaire et financier

La totalité (soit 100 %) des actifs composant LFR Euro Développement Durable a fait l'objet d'une analyse sur des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG).

Ces analyses ont été réalisées selon la méthode de la Gestion Intégrale® développée par la société de gestion La Financière Responsable. Ce concept consiste, à partir de la compréhension de la stratégie de croissance suivie par l'équipe dirigeante de l'entreprise, à évaluer le degré de cohérence et les résultats obtenus par l'entreprise sur l'ensemble de ses politiques et pratiques, aussi bien non-financières que financières.

Afin de déterminer le comportement responsable d'une entreprise, La Financière Responsable a développé une méthode d'évaluation interne spécifique reposant sur six grands domaines qui définissent le développement intégral de chaque entreprise et permettent de situer son engagement en faveur des enjeux de la RSE et du développement durable :

1. attention portée aux ressources humaines et aux pratiques sociales ;
2. prise en compte des enjeux, des politiques et des pratiques environnementales ;
3. intégration des clients, des fournisseurs et des partenaires ;
4. relations avec la société civile et attention portée aux enjeux de société
5. gouvernances interne et externe de l'entreprise.
6. évaluation de la qualité du management ;

Ces analyses sont réalisées en amont de l'analyse financière et donnent lieu à l'établissement d'une appréciation réalisée en interne par les équipes de La Financière Responsable. Enfin, conformément au prospectus de LFR Euro Développement Durable, ont été exclues de tout investissement les entreprises :

1. ayant un lien direct avec des activités liées aux bombes à sous-munitions et mines antipersonnel ;
2. sujettes à des polémiques sérieuses quant au respect des Droits de l'Homme ;
3. ayant procédé à des licenciements non accompagnés au cours des trois dernières années ;
4. refusant de communiquer les informations extra-financières et/ou financières.

MISE SOUS-SURVEILLANCE

IMA – (décembre 2017)

Le dossier IMA est mis sous surveillance car l'entreprise refuse de répondre à notre questionnaire ISR et donc de nous fournir de l'information extra-financière. Après de multiples échanges avec le service de Relations Investisseurs, la société nous informe le 6 décembre de l'impossibilité de valider l'ensemble des données pré-remplies. A ce titre donc, IMA tombe sous le coup d'une exclusion, conformément à notre processus d'investissement. Néanmoins, nous cherchons dans l'intérêt des actionnaires un cours de sortie dans un délai raisonnable.

Bilan actif

	Exercice 29/12/2017	Exercice 30/12/2016
Immobilisations Nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	5,747,214.49	15,341,692.39
Actions et valeurs assimilées	2,490,797.78	6,374,538.05
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	2,490,797.78	6,374,538.05
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	989,931.02	2,012,064.39
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	989,931.02	2,012,064.39
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	2,215,865.69	6,955,089.95
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé - Titres de créances négociables	-	-
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé - Autres titres de créances	2,215,865.69	6,955,089.95
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres d'organismes de placement collectif	-	-
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Créances représentatives de titre reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	70,403.71	254,800.98
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	70,403.71	254,800.98
Comptes financiers	745,891.68	484,610.02
Liquidités	745,891.68	484,610.02
TOTAL DE L'ACTIF	6,512,889.88	16,081,103.39

Bilan passif

	Exercice 29/12/2017	Exercice 30/12/2016
Capitaux propres	-	-
Capital	6,115,960.66	16,127,460.25
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	363,264.92	-196,242.17
Résultat de l'exercice (a,b)	25,086.92	130,506.67
Total capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	6,504,312.50	16,061,724.75
Instruments financiers	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	8,577.38	19,378.64
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	8,577.38	19,378.64
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
TOTAL DU PASSIF	6,512,889.88	16,081,103.39

(a) Y compris comptes de régularisations.

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Hors-bilan

	Exercice 29/12/2017	Exercice 30/12/2016
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Futures		
vente EURO OAT FUTURE FRENCH GOVT B 08/03/2018	2,327,700.00	-
Vente EURO STOXX 50 MAR17	-	1,966,200.00
vente EURO STOXX 50 - FUTURE 16/03/2018	489,020.00	-
Vente EURO-OAT FUTURE MAR17	-	6,831,900.00
Engagements de gré a gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré a gré		
Autres engagements		

Compte de résultat

	Exercice 29/12/2017	Exercice 30/12/2016
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions et valeurs assimilées	128,041.51	140,826.57
Produits sur obligations et valeurs assimilées	49,084.99	51,750.00
Produits sur titres de créances	48,391.25	167,543.52
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	43.25	1,750.00
Autres produits financiers	-	-
TOTAL I	225,561.00	361,870.09
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	-3,416.13	-2,389.19
Autres charges financières	-	-
TOTAL II	-3,416.13	-2,389.19
Résultat sur opérations financières (I + II)	222,144.87	359,480.90
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-144,856.06	-205,567.77
Résultat net de l'exercice (I + II + III + IV)	77,288.81	153,913.13
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-52,201.89	-23,406.46
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I + II + III + IV + V + VI)	25,086.92	130,506.67

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'organisme s'est conformé au règlement ANC n° 2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

La devise de comptabilité est l'Euro.

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus.

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières

Les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour).

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les titres de créances faisant l'objet de transactions significatives sont évalués au prix de marché.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. En l'absence de sensibilité, les titres d'une durée résiduelle égale à trois mois sont valorisés au dernier taux jusqu'à l'échéance et ceux acquis à moins de trois mois, les intérêts sont linéarisés.

- les EMTN font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties.

Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

Instruments financiers à terme et conditionnels

FUTURES : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

OPTIONS : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Cas particulier : Floor : ces options sont valorisées par des contreparties tierces à partir d'un modèle d'actualisation Marked-to-market basé sur une volatilité et une courbe de taux de marché vérifiées par le gérant et pris à la clôture du marché chaque jeudi.

DIAMANT BLEU RESPONSABLE

Swaps de taux :

- pour les swaps d'échéance inférieure à trois mois, les intérêts sont linéarisés
- les swaps d'échéance supérieure à trois mois sont revalorisés à la valeur du marché

Les produits synthétiques (association d'un titre et d'un swap) sont comptabilisés globalement. Les intérêts des swaps à recevoir dans le cadre de ces produits sont valorisés linéairement.

Les assets swaps et les produits synthétiques sont valorisés sur la base de sa valeur de marché. L'évaluation des assets swaps est basée sur l'évaluation des titres couverts à laquelle est retranchée l'incidence de la variation des spreads de crédit. Cette incidence est évaluée à partir de la moyenne des spreads communiqués par 4 contreparties interrogées mensuellement, corrigée d'une marge, en fonction de la notation de l'émetteur.

L'engagement hors bilan des swaps correspond au nominal.

Swaps structurés (swaps à composante optionnelle) : ces swaps font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'engagement hors bilan de ces swaps correspond à la valeur nominale.

Le cours d'évaluation des Crédit Défaut Swaps (CDS) émane d'un contributeur qui nous est fourni par la société de gestion.

L'engagement hors bilan des CDS correspond à la valeur nominale.

Frais de gestion

- 1.20% TTC maximum pour la part I.
- 0.95% TTC maximum pour la part S.

La dotation est calculée sur la base de l'actif net. Ces frais, n'incluant pas les frais de transaction, seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiaires (courtage, impôts de bourse,...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Commission de sur performance :

Part I :

La part variable des frais de gestion représentera 20% TTC maximum de la différence, si elle est positive, entre la performance du Fonds et celle du taux TEC 10 capitalisé.

Part S:

La part variable des frais de gestion représentera 20% TTC maximum de la différence, si elle est positive, entre la performance du Fonds et celle du taux TEC 10 capitalisé.

La surperformance est calculée en comparant l'évolution de l'actif du Fonds à l'évolution de l'actif d'un fonds de référence réalisant une performance identique à celle du taux TEC 10 capitalisé et enregistrant les mêmes variations de souscriptions et rachats que le Fonds réel.

Une provision ou, le cas échéant, une reprise de provision en cas de sous-performance, est comptabilisée à chaque calcul de la valeur liquidative. La quote-part des frais variables correspondant aux rachats est définitivement acquise à la société de gestion.

La date d'arrêt des frais de gestion variables est fixée à la dernière valeur liquidative du mois de mai. Le prélèvement est effectué annuellement, le premier prélèvement ayant lieu au mois de juin 2011.

Si sur une période de référence donnée, l'évolution de l'actif du Fonds s'avère inférieure à celle de l'actif du Fonds de référence (cf ci-dessus), la période de référence sera prolongée de la durée du nouvel exercice (système dit du High Water Mark).

Rétrocession de frais de gestion

Néant

Méthode de comptabilisation des intérêts

Méthode des intérêts Encaissés

Affectation du résultat

- Part I : Capitalisation
- Part S : Capitalisation

Affectation des plus-values nettes réalisées

- Part I : Capitalisation
- Part S : Capitalisation

Changements intervenus au cours de l'exercice

Néant

Evolution de l'actif net

	Exercice 29/12/2017	Exercice 30/12/2016
Actif net en début d'exercice	16,061,724.75	20,365,411.58
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.)	106,702.00	56,085.70
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-9,946,599.12	-4,180,055.90
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1,325,127.35	631,906.54
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-221,592.18	-381,666.66
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	282,470.00	1,626,370.00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-888,300.00	-1,976,230.00
Frais de transaction	-13,502.74	-131,792.12
Différences de change	-	-
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-423,526.37	-24,567.52
Différence d'estimation exercice N	697,860.43	1,121,386.80
Différence d'estimation exercice N-1	-1,121,386.80	-1,145,954.32
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	144,520.00	-77,650.00
Différence d'estimation exercice N	43,570.00	-100,950.00
Différence d'estimation exercice N-1	100,950.00	23,300.00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	77,288.81	153,913.13
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	6,504,312.50	16,061,724.75

Complément d'information 1

	Exercice 29/12/2017
Engagements reçus ou donnés	
Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements) (*)	-
Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie	
Instrument financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Instrument financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instrument financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPC	-
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

(*) Pour les OPC garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables

Complément d'information 2

	Exercice 29/12/2017	
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable	Nombre de titres	
Catégorie de classe P (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	-	
Nombre de titres rachetés	1.500	
Catégorie de classe I (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	100.000	
Nombre de titres rachetés	5,322.399	
Catégorie de classe S (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	-	
Nombre de titres rachetés	4.000	
Commissions de souscription et/ou de rachat	Montant (EUR)	
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-	
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-	
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	-	
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-	
Frais de gestion	Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
Catégorie de classe P (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	13.69	1.78
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe I (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	123,723.41	1.20
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe S (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	21,118.93	0.97
Commissions de surperformance	0.03	-
Autres frais	-	-
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)	-	

(*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

Ventilation par nature des créances et dettes

	Exercice 29/12/2017
Ventilation par nature des créances	-
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	70,403.71
Valorisation des achats de devises à terme	-
Contrevaleur des ventes à terme	-
Autres débiteurs divers	-
Coupons à recevoir	-
TOTAL DES CREANCES	70,403.71
Ventilation par nature des dettes	-
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Provision charges d'emprunts	-
Valorisation des ventes de devises à terme	-
Contrevaleur des achats à terme	-
Frais et charges non encore payés	8,577.38
Autres créditeurs divers	-
Provision pour risque des liquidités de marché	-
TOTAL DES DETTES	8,577.38

Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Exercice 29/12/2017
Actif	
Obligations et valeurs assimilées	989,931.02
Obligations indexées	354,472.92
Obligations convertibles	-
Titres participatifs	-
Autres obligations et valeurs assimilées	635,458.10
Titres de créances	2,215,865.69
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	2,215,865.69
Bons du Trésor	-
Autres TCN	-
Autres Titres de Créances	2,215,865.69
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Passif	
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Actions	-
Obligations	-
Autres	-
Hors-bilan	
Opérations de couverture	2,816,720.00
Taux	2,327,700.00
Actions	489,020.00
Autres	-
Autres opérations	-
Taux	-
Actions	-
Autres	-

Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	635,458.10	-	354,472.92	-
Titres de créances	2,215,865.69	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	745,891.68
Passif				
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	2,327,700.00	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	[0 - 3 mois]]3 mois - 1 an]]1 - 3 ans]]3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	989,931.02
Titres de créances	-	-	-	199,565.80	2,016,299.89
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	745,891.68	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	2,327,700.00	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Devise
Actif	Néant
Dépôts	-
Actions et valeurs assimilées	-
Obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
Titres d'OPC	-
Opérations temporaires sur titres	-
Autres instruments financiers	-
Créances	-
Comptes financiers	-
Passif	Néant
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Dettes	-
Opérations temporaires sur titres	-
Comptes financiers	-
Hors-bilan	Néant
Opérations de couverture	-
Autres opérations	-

Au 29 décembre 2017, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en devise de référence de la comptabilité

Affectation des résultats

Catégorie de classe S (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 29/12/2017	Exercice 30/12/2016
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	67.53	42,257.03
Total	67.53	42,257.03
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	67.53	42,257.03
Total	67.53	42,257.03
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 29/12/2017	Exercice 30/12/2016
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	604.70	-51,779.28
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	604.70	-51,779.28
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	604.70	-51,779.28
Total	604.70	-51,779.28
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Catégorie de classe P (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 30/12/2016
<hr/>	
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	-
Résultat	1.25
Total	1.25
Affectation	
Distribution	-
Report à nouveau de l'exercice	-
Capitalisation	1.25
Total	1.25
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution	
Nombre de titres	-
Distribution unitaire	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat	
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux	
provenant de l'exercice	-
provenant de l'exercice N-1	-
provenant de l'exercice N-2	-
provenant de l'exercice N-3	-
provenant de l'exercice N-4	-
<hr/>	

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 30/12/2016
<hr/>	
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-18.32
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-
Total	-18.32
Affectation	
Distribution	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-
Capitalisation	-18.32
Total	-18.32
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution	
Nombre de titres	-
Distribution unitaire	-
<hr/>	

Catégorie de classe I (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 29/12/2017	Exercice 30/12/2016
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	25,019.39	88,248.39
Total	25,019.39	88,248.39
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	25,019.39	88,248.39
Total	25,019.39	88,248.39
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 29/12/2017	Exercice 30/12/2016
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	362,660.22	-144,444.57
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	362,660.22	-144,444.57
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	362,660.22	-144,444.57
Total	362,660.22	-144,444.57
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe P (Devise: EUR)

	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	1,035.03	1,037.79	1,010.97	993.88	-
Actif net (en k EUR)	1,165.45	443.81	351.46	1.49	-
Nombre de titres					
Parts C	1,126.000	427.650	347.650	1.500	-

Date de mise en paiement	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Parts C	24.44	0.49	21.89	-12.21	-
Capitalisation unitaire sur résultat					
Parts C	2.09	0.37	0.80	0.83	-

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

DIAMANT BLEU RESPONSABLE

Catégorie de classe I (Devise: EUR)

	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	1,068.34	1,078.51	1,055.50	1,044.28	1,065.77
Actif net (en k EUR)	14,878.22	17,406.64	15,735.08	11,816.27	6,493.48
Nombre de titres					
Parts C	13,926.399	16,139.409	14,907.617	11,315.142	6,092.743

Date de mise en paiement	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Parts C	25.01	0.44	22.73	-12.76	59.52
Capitalisation unitaire sur résultat					
Parts C	13.44	7.67	5.80	7.79	4.10

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

DIAMANT BLEU RESPONSABLE

Catégorie de classe S (Devise: EUR)

	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	1,077,478.99	1,090,461.77	1,067,049.46	1,058,344.61	1,082,833.00
Actif net (en k EUR)	3,232.44	3,271.39	4,278.87	4,243.96	10.83
Nombre de titres					
Parts C	3.000	3.000	4.010	4.010	0.010

	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017
Date de mise en paiement					
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Parts C	25,182.46	423.02	23,026.42	-12,912.53	60,470.00
Capitalisation unitaire sur résultat					
Parts C	16,169.73	10,437.01	5,636.37	10,537.91	6,753.00

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Inventaire des instruments financiers au 29 Décembre 2017

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise Cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Actions et valeurs assimilées				2,490,797.78	38.29
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé				2,490,797.78	38.29
AIR LIQUIDE SA	835.00	105.05	EUR	87,716.75	1.35
ALTEN SA	1,260.00	69.61	EUR	87,708.60	1.35
AMADEUS IT GROUP SA	1,250.00	60.11	EUR	75,137.50	1.16
BNP PARIBAS	1,800.00	62.25	EUR	112,050.00	1.71
BRENNTAG AG	1,760.00	52.77	EUR	92,875.20	1.43
CAPGEMINI SE	930.00	98.89	EUR	91,967.70	1.41
CARREFOUR SA	3,030.00	18.04	EUR	54,661.20	0.84
CREDIT AGRICOLE SA	6,260.00	13.80	EUR	86,388.00	1.33
ESSILOR INTERNATIONAL	870.00	114.95	EUR	100,006.50	1.53
FUCHS PETROLUB SE -PREF	1,730.00	44.25	EUR	76,552.50	1.18
HENKEL AG & CO KGAA VORZUG	800.00	110.35	EUR	88,280.00	1.36
HUHTAMAKI OYJ	2,920.00	35.00	EUR	102,200.00	1.56
ILIAD SA	430.00	199.75	EUR	85,892.50	1.32
ING GROEP NV	6,550.00	15.33	EUR	100,378.73	1.53
INGENICO GROUP	1,010.00	89.01	EUR	89,900.10	1.38
JCDECAUX SA	2,450.00	33.61	EUR	82,332.25	1.27
JUNGHEINRICH - PRFD	1,440.00	39.35	EUR	56,656.80	0.87
KERRY GROUP PLC-A	860.00	93.50	EUR	80,410.00	1.24
KINGSPAN GROUP PLC	2,010.00	36.41	EUR	73,174.05	1.13
LOREAL	450.00	184.95	EUR	83,227.50	1.28
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	310.00	245.40	EUR	76,074.00	1.17
NORMA GROUP SE	1,660.00	55.97	EUR	92,910.20	1.43
PLASTIC OMNIUM	2,160.00	37.90	EUR	81,853.20	1.26
PUBLICIS GROUPE	860.00	56.65	EUR	48,719.00	0.75
SAP SE	790.00	93.45	EUR	73,825.50	1.14
SARTORIUS AG-VORZUG	1,060.00	79.54	EUR	84,312.40	1.30
SCHNEIDER ELECTRIC SE	1,080.00	70.86	EUR	76,528.80	1.18
SEB SA	500.00	154.45	EUR	77,225.00	1.19
VALEO SA	1,220.00	62.27	EUR	75,969.40	1.17
WESSANEN	5,580.00	17.18	EUR	95,864.40	1.47
Obligations et valeurs assimilées				989,931.02	15.22
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé				989,931.02	15.22
INGENICO GROUP 1.625% 17-13/09/2024	300,000.00	100.46	EUR	302,871.99	4.66
KERRY GROUP FIN 2.375% 15-10/09/2025	300,000.00	110.11	EUR	332,586.11	5.11
SPAIN I/L BOND 1.8% 14-30/11/2024	306,255.00	115.58	EUR	354,472.92	5.45

DIAMANT BLEU RESPONSABLE

Titres de créances				2,215,865.69	34.07
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé				2,215,865.69	34.07
Autres Titres de Créances				2,215,865.69	34.07
AUTOROUTES DU SU 1% 16-13/05/2026	300,000.00	100.68	EUR	303,967.69	4.67
GDF SUEZ 2.375% 14-19/05/2026	200,000.00	110.98	EUR	224,948.44	3.46
IBERDROLA FIN SA 1.25% 17-13/09/2027	300,000.00	99.72	EUR	300,301.34	4.62
RESEAU FERRE FRA 2.625% 14-29/12/2025	200,000.00	116.07	EUR	232,213.15	3.57
UNIBAIL-RODAMCO 2.5% 14-26/02/2024	300,000.00	111.51	EUR	340,917.46	5.24
VALEO SA 0.375% 17-12/09/2022	200,000.00	99.67	EUR	199,565.80	3.07
VEOLIA ENVRNMT 1.59% 15-10/01/2028	300,000.00	103.24	EUR	314,386.46	4.83
VIVENDI SA 0.875% 17-18/09/2024	300,000.00	99.60	EUR	299,565.35	4.61
Instruments financiers à terme				-	-
Futures				43,570.00	0.67
EURO OAT FUTURE FRENCH GOVT B 08/03/2018	-15.00	155.18	EUR	34,050.00	0.52
EURO STOXX 50 - FUTURE 16/03/2018	-14.00	3,493.00	EUR	9,520.00	0.15
Appels de marge				-43,570.00	-0.67
Créances				70,403.71	1.08
Dettes				-8,577.38	-0.13
Dépôts				-	-
Autres comptes financiers				745,891.68	11.47
TOTAL ACTIF NET				6,504,312.50	100.00